

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉ DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE LA SANTÉ MCGILL

Nous, M. Michel D'Alete; Daniel Bernard Morin et Bill Fani; nous nous sommes rencontrés et nous avons procédé à l'examen des livres du syndicat.

Le comité de surveillance s'est réuni le 4 et 5 juin 2019; le 6 septembre 2019 ainsi que le 24 janvier 2020.

Nous avons procédé à l'examen des documents de la trésorerie pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Nous avons également examiné toutes les pièces justificatives ainsi que les chèques correspondants. Nous nous sommes assuré que les cotisations perçues ainsi que les remboursements avaient été déposés dans le compte de caisse. Nous avons examiné les rapports de réconciliation de caisse et de la trésorerie.

Suite à notre examen, nous constatons que les livres sont bien tenus et que le budget qui avait été voté pour la période a été respecté.

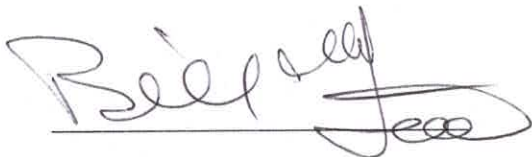
Le comité de surveillance remercie Mme Linda Léveillé, trésorière, votre travail bien fait et surtout bien structuré nous a grandement facilité l'examen des états financier du syndicat. La transparence de ceux-ci est un facteur clé très apprécié.



Michel D'Alete



Daniel Bernard Morin



Bill Fani

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉ DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE LA SANTÉ MCGILL

Nous, M. Michel D'Alete; Daniel Bernard Morin et Bill Fani; nous nous sommes rencontrés et nous avons procédé à l'examen des livres du syndicat.

Le comité de surveillance s'est réuni le 30, 31 août et 1er septembre 2021

Nous avons procédé à l'examen des documents de la trésorerie pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

Nous avons également examiné toutes les pièces justificatives ainsi que les chèques correspondants. Nous nous sommes assuré que les cotisations perçues ainsi que les remboursements avaient été déposés dans le compte de caisse. Nous avons examiné les rapports de réconciliation de caisse et de la trésorerie.

Suite à notre examen, nous constatons que les livres sont bien tenus et que le budget qui avait été voté pour la période a été respecté.

Nous avons remarqué avec le COVID19 l'apparition du paiement direct ce qui fait une diminution de chèques émis. La COVID 19 a fait qu'il y a eu moins de rencontre présenteielle, ce qui a permis une bonne économie pour le syndicat.

Conséquences de Covid-19 pour la période de déclaration fiscale 2020, il y a un excédent de 102713,84 \$ contre un déficit de 25290,62 \$ pour la période de déclaration fiscale 2019.


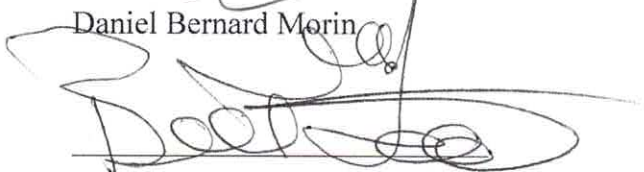
Les économies excédentaires sont attribuées à : événements sociaux, formation, élections annulées, fournitures de bureau, journal et site web, délégation CCMM et Conseils Reguliers FSSS.

Nous ne prévoyons pas d'économies similaires pour la période fiscale de 2021, une fois que nous aurons atteint la normalité Covid-19.

Le comité de surveillance remercie Mme Linda Léveillé, trésorière, votre travail bien fait et surtout bien structuré qui nous a grandement facilité l'examen des états financier du syndicat. La transparence de ceux-ci est un facteur clé très apprécié.



Michel D'Alete

Daniel Bernard Morin

Bill Fani

RAPPORT PARTIEL PARTIAL DU COMITÉ DE SURVEILLANCE SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉ DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE LA SANTÉ MCGILL

Nous, M. Michel D'Alete; Daniel Bernard Morin et Bill Fani; nous nous sommes rencontrés et nous avons procédé à l'examen des livres du syndicat.

Le comité de surveillance s'est réuni le 2 et 3 septembre 2021.

Nous avons procédé à l'examen des documents de la trésorerie pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2021.

Nous avons également examiné toutes les pièces justificatives ainsi que les chèques correspondants. Nous nous sommes assuré que les cotisations perçues ainsi que les remboursements avaient été déposés dans le compte de caisse. Nous avons examiné les rapports de réconciliation de caisse et de la trésorerie.

Suite à notre examen, nous constatons que les livres sont bien tenus et que le budget qui avait été voté pour la période a été respecté.

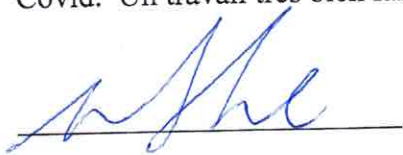
Ci-joint nos conclusions :

- Le loyer mensuel de janvier à avril le montant était de 3375,02 \$. À partir du 1^{er} mai ; le loyer sera de 3544,45 \$, ce qui représente une augmentation de cinq pour cent.

- Nous avons remarqué des économies importantes grâce aux restrictions continues de Covid-19. Pour août 2021 ; le solde de clôture est de 919 628,43 \$, ce qui représente une augmentation de 22 % par rapport au solde de clôture de 752 686,89 \$ pour le 31 décembre 2020.

- Nous prévoyons qu'il y aura des dépenses modérées pour le dernier trimestre puisqu'il y aura les prochaines élections, les assemblées générales et le retour à la normalité de Covid des opérations du syndicat.

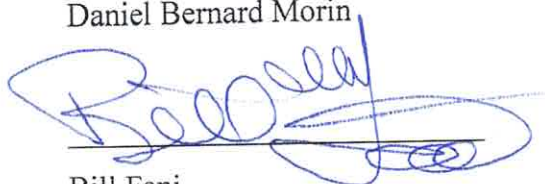
En conclusion, nous tenons à exprimer notre gratitude et notre appréciation à l'égard de Mme Linda Léveillé. Elle a fait preuve de résilience, d'expérience, de connaissances et d'esprit critique durant le Covid. Un travail très bien fait.



Michel D'Alete



Daniel Bernard Morin



Bill Fani